

Soutien aux inculpés du 11 novembre, pour le respect des libertés civiles et politiques

Le 11 novembre 2008, neuf jeunes gens soupçonnés d'avoir mis hors service des caténaires de la SNCF pour interrompre le trafic, étaient arrêtés, notamment à Tarnac (Corrèze). La ministre de l'Intérieur s'empressait de communiquer à tout va sur cette vaste opération militaro-policière largement médiatisée et sur le démantèlement d'un groupe terroriste dit « d'ultra gauche ».

Soumis à la législation anti-terroriste, traînés dans la boue par de trop nombreux médias (certains s'étant rétractés depuis), ces neuf jeunes, après avoir subi une garde à vue dérogatoire de 96 heures, ont alors été mis en examen du chef d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste.

Si sept de ces jeunes ont été libérés quelques jours après leur incarcération, du fait de l'acharnement du parquet antiterroriste, l'un d'entre eux, présumé « chef du groupe » reste à ce jour encore incarcéré. Ce alors même qu'un juge de la liberté et de la détention avait décidé de sa libération dès le mois de décembre. Victime du même acharnement, sa compagne n'a été libérée que le 17 janvier.

Alors que l'inconsistance de l'accusation semble se faire jour après jour plus criante, force est de constater que le Ministère de l'Intérieur et le parquet de Paris n'ont cessé dans ce dossier de s'arc-bouter dans une posture clairement politique en maintenant une qualification des faits volontairement disproportionnée.

Cette instrumentalisation, comme dans d'autres affaires, reflète une volonté gouvernementale de criminaliser toute critique de l'ordre établi et d'étendre l'accusation de terrorisme à toute forme de contestation sociale et politique. Cette dérive est d'autant plus inquiétante qu'elle s'inscrit dans un contexte où les réformes se multiplient pour mettre à bas l'existence d'une autorité judiciaire indépendante du pouvoir.

L'Union syndicale Solidaires dénonce cette dérive d'intimidation et de répression des mouvements sociaux qui tend à exacerber des tensions.

L'Union syndicale Solidaires rappelle que les nombreux comités de soutien « aux inculpés de Tarnac » organisent une manifestation nationale qui aura lieu à Paris ce samedi 31 janvier à 15 H00 au RER Luxembourg et invite ses militant-es et tous les citoyen-nes sensibles au respect des libertés civiles et politiques à y participer.

Paris, le 26 janvier 2009

144 Bd de la Villette 75 019 Paris	Téléphone : 01 58 39 30 20 Télécopie : 01 43 67 62 14	contact@solidaires.org www.solidaires.org
---------------------------------------	--	--